

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 16 décembre 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 9 décembre 2020, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy  
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard JAMBOU

### **35. TEMPETE ALEX DANS LES ALPES-MARITIMES : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

#### Exposé :

L'arrière-pays niçois a subi un phénomène climatique d'une violence historique lors du passage de la tempête Alex, le 2 octobre dernier.

Dans les vallées touchées des Alpes-Maritimes, les dégâts sont considérables : maisons et bâtiments publics, routes et ponts emportés. Toutes les stations d'épuration au bord de la Vésubie ont été détruites, les habitants n'ont donc plus d'eau.

On déplore également cinq personnes décédées et plusieurs disparus.

Suite à cette tempête meurtrière, l'Association des Maires et l'Association des Maires ruraux lancent un appel aux dons pour les communes sinistrées des vallées des Alpes-Maritimes.

#### Proposition :

Suite à la tempête Alex qui a ravagé le département des Alpes-Maritimes le 3 octobre dernier, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une aide exceptionnelle de 1000€ qui sera versée à l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité des Alpes-Maritimes.

*Avis favorable de la commission Vie Associative du 17 novembre 2020*

*Avis favorable de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 9 décembre 2020*

Décision : **Adopté à l'unanimité.**

Le MAIRE,  
Michael QUERNEZ



Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20201216-35161220-DE

